

Rapport de la Commission de Gestion du Conseil Communal de Saint-George

Préavis municipal n° 05/2018

Budget 2019

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion, composée de Messieurs Christian Mignot, Président, Frédéric Oulevey, rapporteur, Valentin Piaget et Fritz Rupp et de Madame Michèle Rufenacht, s'est réunie le 26 novembre et 3 décembre 2018 à la salle de la municipalité en présence de M. Alain Domenig, Syndic, pour statuer sur préavis municipal No 05/2018 - Budget 2019. M. Fritz Rupp était excusé le 26 novembre.

Ce rapport donne des compléments au préavis municipal et exprime le point de vue de la Commission de Gestion.

Point 1 : Administration Générale

Point 101 : Municipalité - Vacations.

L'augmentation de traitement proposée fait passer les traitements de nos élus de 4'500.- CHF/an à 6'000.- CHF/an pour le syndic et de 3'000.- CHF/an à 4'000.- CHF/an pour les municipaux. Le tarif horaire pour les vacations passe de 30.-CHF à 35.-CHF.

La Commission de Gestion note que cette augmentation reste mesurée et ne rattrape que partiellement le niveau de rémunération d'autres communes similaires à la nôtre.

Point 110 : Administration

Le budget prévoit une réduction du temps de travail de la boursière de 60% à 50%, vu que son activité est maintenant stabilisée.

Il n'est pas prévu d'augmentation de salaire pour le personnel communal.

Point 111.4313 : Permis de construire

La diminution provient du gel des surfaces constructibles de la commune, imposé par la LAT.

Point 140.3194 : Conseil Régional

A ce jour, le Conseil Régional n'a jamais demandé plus d'un demi point d'impôt. La prévision de 3/4 de point d'impôt est donc prudente.

Point 160.3520.002 : Tourisme - participation à la ligne touristique

La participation a été convenue pour une durée de 3 ans. Pour le moment, la fréquentation de la ligne touristique est jugée réjouissante selon les éléments fournis par le Parc Jura Vaudois.

Point 2 : Finances

Point 210.4020 : Impôt foncier

On note l'augmentation de ce poste, qui passe de 220'000.- CHF à 275'000.- CHF, conformément à la décision prise par le Conseil Communal lors de l'acceptation de l'arrêté d'imposition.

Point 210.4510.001 : Compensation RIE III

Le montant de 4950.- CHF est la part qui nous revient suite à la motion Mischler, qui attribue 50MioCHF du budget cantonal aux communes pour compenser partiellement les pertes liées à la mise en place de la RIE III vaudoise en attendant la mise en place de la loi fédérale.

Points 220.3510.002 et 220.4510.002 : Péréquation

On note que l'augmentation de la charge liée à la péréquation est de 9'000.- CHF, pour une différence entre les deux positions précitées (versement pour la péréquation et retour du canton) de 418'507.- CHF.

Point 3 : Domaines et Bâtiments

Point 310.3160.001 : Location du terrain Les Toches

La commune s'est désengagée de la relation entre le club de modélisme et le propriétaire du terrain. Ce poste n'apparaîtra plus au budget.

Point 320 : Forêts

En l'absence d'un premier bouclage suite à la réorganisation du Groupement Forestier, le budget reste prudent avec une participation au groupement forestier de 69'870.- CHF.

Point 351.3140.001 : Maison de commune - Entretien

La commune démarre un programme sur plusieurs années de pose de contrôles d'accès par badges sur ses locaux sensibles. Ceci permettra de suivre efficacement les accès aux locaux, et en cas de perte de bloquer le badge sans devoir changer tous les cylindres.

Point 357.3140.001 : Collège-UAPE-Cantine - Entretien

La pose d'un vitrage de protection dans ce local récent fait suite à une demande de l'ECA.

Point 359 : Hangar à copeaux intercommunal

Le montant de la location a été renégocié à la hausse pour tenir compte de l'usage du hangar par d'autres communes du groupement forestier.

Point 4 : Travaux

Point 460 : Egouts

La commission note que la Municipalité s'engage activement dans le projet d'une STEP intercommunale et met tout en œuvre pour préserver nos installations en attendant la mise en service d'une nouvelle structure régionale. Elle remercie le Syndic pour son engagement dans ce projet.

Point 5 : Instruction publique et cultes

Ces postes sont essentiellement hors du contrôle de la Commune et n'appellent pas de commentaire particulier.

Point 6 : Police

Point 660 : Protection Civile

On note une augmentation de 60ct par habitant, sur décision de l'assemblée intercommunale.

Point 7 : Sécurité sociale

Point 713 : Petite Licorne :

Le budget incorpore cette nouvelle position, conformément à ce qui avait été discuté lors du dernier Conseil. L'ouverture de cette structure a pour but de mieux rentabiliser notre investissement pour l'accueil scolaire de jour. Cette nouvelle offre est en pleine évolution.

Point 720 : Prévoyance cantonale

Ce montant augmente d'année en année sans aucune possibilité de contrôle de la part des communes. Le système n'est pas tenable sur le long terme et devrait être repensé au niveau du canton.

Point 8 : Services Industriels

Point 810 Service des eaux

On constate que les coûts d'achat d'eau augmentent régulièrement, ce qui traduit notre dépendance croissante envers nos voisins fournisseurs.

Point 840 Chauffage à distance au bois

La prévision de vente d'énergie étant revue à la baisse pour se rapprocher des chiffres de 2017, il est prévu de prélever 19'700.- CHF dans le fond de réserve affecté au CAD.

Conclusions.

Le budget a été étudié de manière approfondie. La Commission remercie M. Alain Domenig, Syndic, pour ses explications et pour les réponses aux nombreuses questions soulevées.

Grâce à une gestion rigoureuse, nous constatons que le budget 2019 prévoit un petit excédent de revenu de 3277.90 CHF.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion demande au Conseil communal d'approuver le préavis n° 05/2018 - Budget 2019, tel que présenté.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président



Christian Mignot

Le Rapporteur



Frédéric Oulevey

Une membre



Michèle Rufenacht

Un membre



Valentin Piaget

Un membre



Fritz Rupp